

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Comités départementaux olympiques et sportifs Question écrite n° 42742

Texte de la question

Mme Valérie Beauvais attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports, sur la baisse significative des aides à l'emploi dans le cadre de l'Agence nationale des sports (ANS) des comités départementaux olympiques et sportifs (CDOS) dans la région Grand Est et plus particulièrement dans le département de la Marne. Le montant des sommes allouées au recrutement de deux emplois ANS pour le CDOS de la Marne a été divisé par deux, passant de 12 000 à 6 000 euros. Cette situation, qui concerne également tous les CDOS de la région Grand Est et du territoire national, est tout à fait dommageable pour ces organismes qui doivent remplir une mission d'accompagnement des clubs sportif dans le cadre de la dynamique « Paris 2024 ». Les postes occupés par les membres des CDOS sont absolument fondamentaux dans le cadre des relations entre l'État et les mouvements sportifs, surtout dans une période de préparation des jeux Olympiques de Paris. En conséquence, elle lui demande de lui indiquer les mesures qu'elle entend mettre en œuvre pour répondre aux inquiétudes des CDOS sur tout le territoire national.

Données clés

Auteur : Mme Valérie Beauvais

Circonscription: Marne (1re circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 42742

Rubrique: Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports, jeux Olympiques et Paralympiques

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 23 novembre 2021, page 8419

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)